



Bulletin de participation Balade Touristique d'Orientation sans rassemblement - just for fun avril 2021

A envoyer à : **Francis GUILMAIN**
Thier du Moulin 7/A - 4530 Villers-le-Bouillet
ou via e-mail à : francis.guilmain@gmail.com



EQUIPAGE

1er Conducteur

2e Conducteur

<input type="text"/>	Nom	<input type="text"/>
<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
<input type="text"/>	Rue et n°	<input type="text"/>
<input type="text"/>	Code postal	<input type="text"/>
<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
<input type="text"/>	Tél. / Gsm	<input type="text"/>

e-mail 1er conducteur

e-mail 2e conducteur

CATEGORIE

cochez votre
choix

BALADEURS : réelle balade bucolique (fléché métré, fléché non métré orienté et notes directionnelles avec de nombreuses confirmations)

INITIES : sans prise de tête (fléché métré ou non, orienté, droit, notes littéraires, cartes tracées, systèmes additionnels sans ambiguïté)

EXPERTS : idem "Initiés" et suppléments (cartes à tracer, muettes, arêtes de poissons, routes fantômes, etc ...) toujours bien expliqués au briefing

VEHICULE

Marque

Type

Année

N° immatriculation

Cylindrée

cc

Par leur inscription, les participants déchargent les organisateurs de toutes responsabilités et s'engagent à respecter scrupuleusement les règles sanitaires en vigueur au moment de la balade, à ce que leur véhicule soit en ordre de contrôle technique et d'assurance et à respecter le code de la route, les règles de prudence élémentaires et la tranquillité des riverains.

Le paiement de **la participation aux frais** d'un montant de **40€** doit être effectué pour le 31 mars 2021 sur le compte numéro BE52 0017 1493 1809 au nom de l'a.s.b.l. AMC VILLERS avec la mention Equipage X - Y

Attention (sécurité sanitaire oblige) : aucun paiement en espèces ne sera possible

Choix de la date : cochez la date que vous avez choisie pour effectuer la balade

le samedi 3 avril

ou

le dimanche 4 avril (Pâques)

ou

le lundi 5 avril

le mercredi 7 avril

ou

le samedi 10 avril

ou

le dimanche 11 avril

le mercredi 14 avril

ou

~~le samedi 17 avril~~ **COMPLET**

ou

le dimanche 18 avril

~~le mercredi 21 avril~~

ou

~~le samedi 24 avril~~ **COMPLET**

ou

le dimanche 25 avril



Réservé aux membres **A.R.M.** : **je déduis / ne déduis pas** un bon de 5€
(biffer la mention inutile - le bon sera rentré le jour de l'épreuve)

Toutes les infos sur www.bouclesdelpannetrie.com